



Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers propose un stage :

## « Observatoire du foncier agricole : identification de friches agricoles et indicateurs de suivi »

### Contexte

Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers est un syndicat mixte - 5 communautés de communes ; 90 communes ; 810 km<sup>2</sup> ; 101 789 habitants (source Insee 2019) – qui a pour mission d’accompagner les acteurs au développement local. Pour cela, il exerce des services mutualisés et des missions d’études et d’animation nécessaires à la mise en œuvre du projet de territoire en cours de validation : « Ambition 2030 ».

Élément structurant du projet « Ambition 2030 », le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Cœur-Entre-Deux-Mers vise à préserver le foncier agricole et redynamiser l’offre alimentaire du territoire. La mise en place d’un observatoire du foncier agricole dans le cadre du PAT s’inscrit dans cet axe. Expérimenté depuis Septembre 2019 sur 5 communes pilotes du territoire afin d’étudier les possibilités et opportunités d’agir sur le foncier agricole potentiellement mobilisable pour de nouveaux projets agricoles alimentaires (transmission d’exploitation, friches agricoles, diversification, etc.), l’observatoire du foncier agricole se déploie désormais sur de nouvelles communes du territoire.

### Description de l’offre de stage

Le stage s’inscrit dans le cadre de l’Observatoire du foncier agricole du PETR du Cœur-Entre-Deux-Mers et se décline en deux missions complémentaires :

- ➔ **L’identification de friches agricoles.** Les friches agricoles constituent sur le territoire un potentiel foncier intéressant pour réfléchir à l’installation de nouveaux exploitants ou l’implantation de nouveaux projets agricoles alimentaires. Leur localisation précise constitue ainsi un enjeu fort pour la réussite du projet PAT. Le travail attendu s’appuiera sur la cartographie des espaces susceptibles d’être en friches, déjà disponible au sein du PETR. Cette cartographie nécessite la réalisation de passages terrain afin de confirmer/infirmier l’existence des friches agricoles potentielles et de les catégoriser (selon une nomenclature interne). Les résultats des passages terrain feront l’objet de reprises nécessaires sur la cartographie (sous QGIS).
- ➔ **La proposition d’indicateurs de suivi.** L’observatoire du foncier agricole s’appuie sur la production de cartographies, qui doivent permettre de traduire d’une part, un état des lieux du territoire en termes de pression foncière et de disponibilités en foncier agricole potentiellement mobilisable pour des projets alimentaires et d’autre part, les dynamiques en cours, en termes d’utilisation du foncier agricole.

La stabilisation d'indicateurs d'état et de pression fiables et pertinents, compatibles avec une représentation cartographique constitue un volet important du travail de l'observatoire. Les attendus sur ce volet consistent en la production de fiches techniques pour chaque indicateur reprenant notamment : objectif, description détaillée, données sources, fréquence de mise à jour, état zéro.

Les indicateurs proposés feront l'objet d'une présentation et d'une validation par la commission Agri-Alim du PETR.

La répartition du temps dédié à chacune de ces missions est estimée approximativement à 65% sur l'identification des friches agricoles et 35% sur les indicateurs de suivi.

Le stagiaire sera encadré par la chargée de mission foncier agricole, Claire Sérès et le Vice-Président du PETR référent sur le Foncier agricole, M. Frédéric Maulun. Il pourra également travailler avec l'animateur du PAT, le groupe de travail foncier agricole, les communes pilotes.

### **Profil**

- Ingénieur agronome ou Master 2 en Aménagement du territoire
- Bonnes connaissances de QGIS
- Goût pour le terrain
- Nécessité de disposer d'un véhicule personnel pour les déplacements
- Intérêt pour des questions touchant à l'alimentation durable
- Autonomie, aisance relationnelle, prise d'initiative, goût du travail en équipe.

### **Conditions**

- Durée : 6 mois
- Début du stage souhaité : Mars 2021
- Lieu : poste basé à Targon (33760)
- Rémunération : selon réglementation en vigueur (environ 546 euros/mois)
- Horaires : 35 heures / semaine
- Remboursement des frais de déplacements professionnels
- Mise à disposition d'une ligne téléphonique fixe, d'un bureau dans un espace partagé.  
Ordinateur personnel demandé
- Réunions possibles en soirée
- Permis B et véhicule personnel indispensable

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 7 février 2021 inclus.

Par mail à l'adresse [urbanisme@coeurentre2mers.com](mailto:urbanisme@coeurentre2mers.com)

Ou par courrier à : Monsieur le Président – Pôle Territorial Cœur Entre deux Mers, 20 bis grand rue, 33760 TARGON

Pour plus de renseignements :

Claire SERES

Tél : 05.56.23.95.17